

Compte-rendu CHSCT départemental du jeudi 30 novembre 2017



Suites de la visite de l'école de Thiers

Les préconisations concernant les travaux et visites médicales des personnels ont été validées lors de ce CHSCT. L'IA avait adressé les préconisations de travaux au Maire de la ville dès le mois de juin. Celui-ci s'est engagé à les réaliser le plus rapidement possible.

Les organisations syndicales demandent que le CHSCT puisse avoir un retour sur la réalisation des préconisations.

Prévision des visites du CHSCT au 2ème trimestre

Ecole élémentaire Jean de la Fontaine Des écoles rurales en RPI

L'objectif de ces visites est de faire une évaluation de tous les risques matériels et psycho-sociaux afin d'élaborer des préconisations et des avis. Les membres du CHSCT effectuant les visites des écoles recevront tous les personnels volontaires.

Registres Santé Sécurité au Travail

Les organisations syndicales demandent que le registre santé et sécurité soit plus accessible et que la procédure d'utilisation soit clarifiée par l'administration. Elles demandent qu'un tableau synthétique de ces registres soit présenté à chaque CHSCT-D avec les réponses de l'administration.

Protocole de prévention des risques psycho-sociaux

Notre académie est pilote dans la mise en œuvre d'un protocole de prévention des risques psychosociaux. Un outil est expérimenté auprès d'une école volontaire. Il s'agit de l'école primaire d'Ambert qui est volontaire.

Il va être expérimenté un outil élaboré par <u>l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT)</u> qui permettra de mettre en évidence les situations problèmes, les risques, la mise en œuvre d'actions et d'outils de prévention.

Il doit permettre de dépasser les situations individuelles et de contextualiser les situations. L'IEN d'Ambert a délégué des remplaçants afin de libérer les collègues qui testeront cet outil un mercredi toute la journée. Ce dernier temps sera pris sur les 108 heures. Le médecin de prévention, Madame Fauron, et un conseiller de prévention, Monsieur Lachaux, seront présents.

Reste à savoir comment cet outil sera déployé ensuite sur le département.

Elèves « perturbateurs »

Un groupe de travail a été mis en place par l'administration (IEN ASH, IA, CP ASH, Assistante sociale...) pour réfléchir à cette question à la demande de la FSU, de l'UNSA et de SUD pour travailler sur un protocole d'action afin d'intervenir dans ces situations. Ce document, devrait pouvoir lister les différentes procédures et solutions.

Pour la FSU le groupe de travail demandé pour établir un protocole d'intervention lorsque des élèves perturbateurs nuisent au bon fonctionnement de l'école, ne doit pas empêcher les collègues de se servir des registres pour faire remonter l'ensemble des situations mettant les professionnels en souffrance. La FSU a demandé un groupe de travail pour l'étude de ces registres.

Il est indispensable d'actionner tous les leviers pour faire reconnaître, par l'administration, les besoins de l'école inclusive. Le CHSCT est un de ces leviers.

Si l'administration reconnaît <mark>l'aug</mark>mentation importante de ces situations problématiques et assure être aux côtés des collègues, il faut qu'elle y consacre les moyens nécessaires : il est temps de passer des paroles aux actes !

La FSU a pointé avec les autres organisations syndicales le manque de moyens nécessaires à l'école inclusive, en termes d'enseignants spécialisés et structures spécialisées. Un avis a été voté par l'ensemble des organisations syndicales pour demander l'augmentation de places dans les services spécialisés.

En savoir plus...

Santé et sécurité au travail sur le site de la DSDEN 63

Exemple de registre de danger grave et imminent (version noir et blanc)

Exemple de registre de santé et sécurité au travail (version noir et blanc)

Le CHSCT (Fiche du Kisaitou pratique 63)

Procédure

Dès que le registre santé et sécurité au travail a été rempli, adresser une copie à :

L'IEN de la circonscription

Nathalie TRICOT, élue titulaire, secrétaire du CHSCT (chsct-sec-63@ac-clermont.fr)

SNUipp-FSU 63, Régine DUMAS, élue au CHSCT-D (snu63@snuipp.fr)



SNUipp-FSU 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 x Snu63@snuipp.fr